



Syndicat des Enseignants de l'UNSA
Section académique d'Aix-Marseille
67 cours Lieutaud 13006 Marseille
Tél : 09 72 38 19 17 ou 09 72 38 19 50

Flash
PLP-Voie pro

N°63

février

Sommaire

1. *Bac Pro GA : Le SE-Unsa demande un groupe de travail ministériel*
2. *Aménagements de la réforme, PFMP et CCF :*
3. *Obligations de service 2nd degré : Quoi de neuf pour le métier ?*
4. *Lycées professionnels : les oubliés de la refondation de l'éducation prioritaire*
5. *L'avancement des fonctionnaires préservé !*
6. *Stage, réunion/débat le 20 mars à Aix (collège à préciser) :*
7. *Stages/réunions mutations intra-académiques*
8. *Comprendre la DHG de mon établissement*
9. *Adhésion/réadhésion :*

1. Bac Pro GA : Le SE-Unsa demande un groupe de travail ministériel

Le Bac Pro Gestion Administration est source de difficultés professionnelles importantes pour les enseignants. Depuis sa mise en place à la rentrée 2012, les problèmes rencontrés par les collègues n'ont pas été résolus. [la suite ici](#)

2. Aménagements de la réforme, PFMP et CCF :

Le ministère a ouvert des discussions avec les organisations syndicales sur deux dispositifs constitutifs de la voie professionnelle, les PFMP et le CCF. Il lance une consultation de la profession, comme il s'y était engagé, sur la base des hypothèses d'ajustements présentées lors de la 3^{ème} réunion de décembre dernier. [la suite ici](#)

3. Obligations de service 2nd degré : Quoi de neuf pour le métier ?

Le ministère vient de présenter aux organisations syndicales la dernière version de son projet de réforme des missions et du service des enseignants du 2nd degré. Elle entrera en vigueur à la rentrée 2015. Elle concernera plus de 300 000 collègues, certifiés, agrégés, PLP et professeurs d'EPS
[la suite ici](#)

4. Lycées professionnels : les oubliés de la refondation de l'éducation prioritaire [la suite ici](#)

5. L'avancement des fonctionnaires préservé !

[consulter la réponse de JM Ayrault...](#)

6. Stage, réunion/débat le 20 mars à Aix (collège à préciser) :

Organisation du stage :

9 h 30/10 h 00 : accueil des participants

10 h 00 /12 h 00 : Elections professionnelles, paritarisme : comment ça marche ? Historique et présentation - les différentes instances – rôle des commissaires paritaires – Etre candidat... - questions/réponses – débat

13 h 30 / 15 h 30 : être correspondant SE-Unsa de son établissement - renseigner et aider les collègues ? Questions/réponses/ Débat. Présence d'un responsable national.

Pour vous inscrire, remplissez le formulaire et télécharger la demande d'autorisation d'absence : [ICI](#)

7. Stages/réunions mutations intra-académiques

21 mars à AIX / 28 mars à Avignon



14 h 00 – 16 h 30 : **Spécial mutations intra-académiques** pour stagiaires et titulaires pour tous les corps : certifiés, agrégés, CPE, PLP, PEPS ...
(Comprendre les règles, le barème, analyse des nouveautés du B.A., faire les bons choix pour réussir sa mutation...).

- Vendredi 21 mars de 14 h 00 à 16h30 au **collège St-Eutrope à Aix-en-Provence**
1, Chemin de Saint Donat
-
- Vendredi 28 mars de 14 h 00 à 16h30 à la **section SE-Unsa du Vaucluse**
5, rue Favart 84000 Avignon
[s'inscrire...](#)

8. Comprendre la DHG de mon établissement

Dans les semaines qui viennent, les équipes des collèges, lycées et lycées pro vont avoir à débattre de la répartition de leur DHG (Dotation Horaire Globale) [la suite ici](#)

Ces journées s'inscrivent dans le cadre d'un congé de formation syndicale. Nous vous rappelons que celui-ci est un droit pour les fonctionnaires titulaires et stagiaires (jusqu'à 12 jours par an). La seule contrainte consiste à transmettre sa demande d'autorisation d'absence à sa hiérarchie au moins un mois avant la date du stage.

9. Adhésion/réadhésion :

Le syndicat ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents. Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre!

Des cotisations adaptées à vos statuts et à vos revenus :

- ✓ Vous êtes contractuel : vous souhaitez vous syndiquer [cliquer ICI](#)

Vous êtes stagiaires : 8 euros par mois/ 80 euros par an [cliquer ICI](#)

- ✓ Première adhésion : 80 euros par an en 10 prélèvement (53 euros défiscalisables)..... [cliquer ICI](#)

- ✓ Réadhésion : si vous passez au prélèvement, trois mois vous sont offerts. Vous ne paierez qu'à partir de janvier (7/10^e de votre cotisation habituelle pour la première année)... [cliquer ICI](#)

✓

Pour recevoir gratuitement les « Flash PLP » par mail, il suffit de s'inscrire à plp.seunsa@gmail.com

Les adhérent(e)s du SE-Unsa bénéficient d'une procédure de suivi automatique. Adhérer c'est soutenir notre action et bénéficier d'un suivi de carrière complet.

Magloire Hazoumé : 06 76 25 82 17 / plp.seunsa@gmail.com

Simon Denieul : 06 63 26 87 87 / denieul.simon@gmail.com

Suivez nous sur notre [site internet](#) / Site [national](#)

Soyez solidaire, n'hésitez pas à nous [rejoindre](#)



Dans le cadre de son [agenda 21](#), le SE-UNSA vous invite à n'imprimer ce message qu'en cas de nécessité.

Pour ne plus recevoir de mail du SE-UNSA vous pouvez demander votre désinscription de nos listes de diffusion [ICI](#)

